

Rentrée scolaire 2020/2021

Madame, Monsieur, chers parents,

Nous espérons tout d'abord que vous allez bien et que les vacances se sont bien passées, malgré un contexte particulier cet été.

Nous vous rappelons que la rentrée scolaire dans nos établissements (tous cycles confondus) aura lieu à partir du lundi 7 septembre 2020.

L'année scolaire 2020/2021 commence dans un contexte inédit. Le Groupe Scolaire Charles Péguy s'engage à continuer à œuvrer pour l'accomplissement des élèves par l'élévation du niveau général, leur bien-être et leur épanouissement tout en faisant de leur sécurité une priorité absolue.

Conformément aux directives du ministère de tutelle nous avons élaboré un protocole détaillé de la rentrée dans nos divers établissements. Ce protocole traite aussi bien l'aspect pédagogique, que psychologique et sécuritaire. **Un protocole sanitaire strict sera mis en place dans nos établissements dans le respect total des consignes de sécurité sanitaire. La réussite de ce protocole ne pourra se faire sans l'implication de tous (administration, enseignants, parents et élèves...). Nous faisons appel au sens de responsabilité dont vous avez toujours fait preuve et comptons sur votre précieuse collaboration pour la sécurité sanitaire de toute la communauté.**

Deux modes d'enseignement seront dispensés par tous nos établissements : Enseignement présentiel et enseignement distanciel. Bien que nous soyons convaincus que l'enfant a besoin de liens sociaux qu'il développe à l'école et qui sont nécessaires à son bien être psychologique, affectif et social, nous vous assurons que nos équipes seront totalement mobilisées pour garantir une scolarité de qualité à tous nos élèves quel que soit le mode d'enseignement choisi.

Pour nous permettre d'avancer sur notre organisation pédagogique et logistique, nous avons besoin de définir les effectifs des élèves qui bénéficieront de chaque type d'enseignement et services pour les élèves en présentiel.

- **Vous trouverez en pièce jointe un document officiel à remplir et déposer au secrétariat de l'école de votre enfant contre signature sur un registre dédié, avant le mardi 1 septembre 2020 à 12h.**
- **Tous les parents qui ne retourneront pas le document de choix seront considérés comme ayant choisi le mode enseignement à distance et ceci avant mardi 1 septembre 2020 à 12h sans aucune modification possible après ce délai.**
- **Nous vous prions de noter que votre choix de scolarité vous engage pour la période du 7 septembre aux prochaines vacances d'octobre 2020.**

Une note plus détaillée par site vous sera adressée dès que nous arrêterons les effectifs des élèves qui auront opté pour le présentiel. Néanmoins nous avons tenu à vous présenter les grandes lignes de notre dispositif, tout en espérant qu'elles vous seront utiles pour prendre votre décision :

Recommandations générales :

En concordance avec les recommandations des professionnels de la santé, nous recommandons vivement aux parents de :

- Mettre à jour les vaccinations usuelles de votre enfant et faire la vaccination contre la grippe.
- Prendre la température de votre enfant avant de quitter la maison. Si elle est supérieure à 38° garder votre enfant à la maison.
- Si votre enfant présente des signes cliniques, contactez son médecin traitant et avertissez immédiatement le secrétariat de l'établissement.
- Sensibiliser votre enfant aux mesures barrières et respect de la distanciation sociale tout en soulignant leur importance.

- Le port du masque ou visièrre pour les élèves des niveaux inférieurs au CM2 n'est pas obligatoire, néanmoins il reste souhaitable.

Il est impératif que :

- **Les élèves du CM2, collègrr et lycée portent un masque. Il peut être soit en tissu lavable soit jetable (si jetable, prévoir 2 masques pour la journée). Le port d'une visièrre ne dispense aucunement l'élève du port d'un masque.**
- **Chaque élève (tous niveaux confondus) ait en permanence du gel hydroalcoolique dans son cartable.**

Organisation pédagogique :

- Un protocole de pré-rentrée est mis en place pour nous permettre d'accueillir tous les élèves quelque soit le mode d'enseignement choisi. **Nous sommes convaincus que ce premier contact est très important, spécialement pour les élèves qui opteront pour le distanciel.** Les enseignants accueilleront les élèves par petits groupes pour une première prise de contact et une brève présentation du programme annuel et des méthodologies de travail. **Une note spécifique à chaque école vous sera communiquée.**
- **L'enseignement en présentiel :**
 - Les élèves seront répartis en petit groupe de 12 à 18 selon la surface des salles de classe.
 - 2 scénarios sont à envisager et dépendront du nombre d'élèves qui opteront pour ce mode d'enseignement :
 - Un enseignement présentiel à 100% si notre capacité d'accueil le permet.
 - Un enseignement hybride avec une semaine en présentiel et une semaine à distance.
- **L'enseignement à distance sera dispensé via Google Meet et Classroom :**
 - Tous nos enseignants ont été formés à cet outil et les formations continuent en cette période de pré-rentrée pour perfectionner les acquis.
 - Les élèves recevront leurs accès GOOGLE, et, ils suivront les cours comme en présentiel avec les mêmes exigences.
 - Toutes nos salles ont été équipées du matériel nécessaire pour assurer cet enseignement à distance avec efficacité.

Entrée et sortie des élèves :

- Les horaires d'entrée et sortie des élèves seront échelonnés par niveau et/ou classe de manière à éviter les effets de foule et fluidifier les flux. Les parents sont invités à respecter scrupuleusement ces horaires dans l'intérêt de tous.
- Prise de température des élèves à l'entrée chaque matin. L'accès aux établissements sera refusé à toute élève présentant une température supérieure à 38°. Ledit élève ne pourra retourner à l'établissement que sur présentation d'un certificat médical attestant de son aptitude à reprendre la classe.

Gestion des espaces :

- Une désinfection totale des établissements aura lieu avant la rentrée des élèves. Les classes seront désinfectées chaque jour en fin de journée et une désinfection totale (en profondeur) de tous nos locaux aura lieu chaque semaine. Une désinfection ciblée (poignets, sanitaires, mains courantes des escaliers...) aura lieu chaque 2 heures.
- Tous les étages sont équipés de distributeurs de gel hydroalcoolique et nos salles de classes disposent toutes de fenêtres et seront constamment aérées.
- Les salles sont aménagées de manière à respecter la distance de sécurité demandée et les cours seront dispensés à effectif réduit. Les effectifs sont définis en fonction de la superficie de la salle de classe.
- Chaque salle est affectée à une classe et c'est les enseignants qui changent de salle pour minimiser les mouvements des élèves. Dans les classes les tables seront nominatives et une place est affectée à chaque élève.

Les récréations et le déjeuner :

Pour éviter toute mixité entre les élèves des différentes classes un dispositif spécifique est mis en place pour les récréations et la pause déjeuner.

- Les récréations seront échelonnées de manière à ce que les classes ne soient jamais mixées dans la même cour de récréation.

- **Les salles de cantine et panier seront fermées et le déjeuner sera servi en classe** : les repas des élèves inscrits à la cantine seront livrés en classe par les équipes de restauration et les élèves inscrits au garde repas devront ramener des repas froids (qui ne nécessitent ni conservation au froid ni d'être chauffé).

Le transport scolaire :

Le transport sera assuré à hauteur de 50% de la capacité de chaque bus.

Les bus seront désinfectés avant et après chaque circuit.

Une note détaillée relative au transport vous sera communiquée dès que les effectifs seront arrêtés.

Nous **avons toujours compris et pris** en compte l'anxiété et l'inquiétude des familles et nous voulons aujourd'hui vous transmettre un **message fort** : « **faites-nous confiance, faites confiance aux enseignants et aux personnels, faites confiance à votre groupe scolaire qui n'a pas d'autre raison d'être que la réussite et l'épanouissement de chacun de ses élèves** ».

A. DAKKI
Chef d'établissement/Proviseur